BON A LANCER
CCMP/PR

République du Bénin
****
Présidence de la République
***
Agence de Développement de Sèmè City

SÈMÈ CITY

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Agence de Développement de Sèmè City (ADSC)

Référence de la DRP : F_GI_115593

Avis n° : 024./ADSC/ PRMP-GI/APM/SP-PRMP/2026 du 16/06/2026

Objet : Acquisition et installation d'équipements de sonorisation pour la salle polyvalente de Sèmè One.

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) publié sur le portail web des marchés publics le mardi 17 février 2026 et révisé le vendredi 10 avril 2026.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national, afin de financer le projet Sèmè City, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et l'installations d'équipements de sonorisation pour la salle polyvalente de Sèmè One.
3. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les équipements de sonorisation ci-après :
   - Deux (02) enceintes passives montées sur supports muraux ;
   - Une (01) enceinte retour ;
   - Un (01) caisson de basse actif ;
   - Un (01) amplificateurs de puissance numérique ;
   - Quatre (04) microphones HF main avec récepteur double ;
   - Services de câblage (XLR + Speakon + connectiques) et de mise en services des équipements.

Le prestataire aura à charge l'installation complète du système de sonorisation, comprenant le câblage, la fixation, la configuration et la mise en service de l'ensemble des équipements. Toutes les interventions se feront en conformité avec les normes en vigueur et les préconisations des constructeurs.

La présente DRP est en lot unique et les variantes ne sont pas autorisées.

Les fournitures objet de la présente DRP seront livrées au siège de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC), Immeuble Sèmè One à Cotonou dans un délai de **quatre (04) mois** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de livrer les équipements.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER
CCMP/PR

a. Pour les anciennes entreprises

➢ **Capacité technique :**

- Être une entreprise spécialisée dans la commercialisation des équipements de l'audiovisuel professionnel, sonorisation ou tout autre domaine équivalent, justifié par le registre de commerce et ou les statuts de la structure ;
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024, 2025) et éventuellement de l'année 2026 en cours au moins deux (02) marchés de fournitures et d'installation de systèmes de sonorisation, dont l'un au moins est d'un montant minimum de six millions cinq cent mille (6 500 000) Francs CFA HT. Ces deux marchés doivent avoir été exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel ;
- Fournir la preuve du service après-vente.

➢ **Capacité financière :**

- Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de services et ou de fourniture d'un montant minimum de **treize millions (13 000 000) Francs CFA**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) ; **et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **six millions cinq cent mille (6 500 000) Francs CFA.**

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

➢ **Capacité technique**

- Être une entreprise spécialisée dans la commercialisation des équipements de l'audiovisuel professionnel, sonorisation ou tout autre domaine équivalent, justifié par le registre de commerce et ou les statuts de la structure ;
- Fournir la preuve du service après-vente ;
- Disposer d'un technicien Son/audiovisuel titulaire d'un diplôme BAC+5 en ingénierie du Son ou métiers du Son, ayant cinq (05) ans d'expérience générale à compter de la date d'obtention du diplôme et ayant participé à l'exécution d'au moins deux (02) marchés en fournitures et installation de systèmes de sonorisation dont l'un d'un montant minimum de six millions cinq cent mille (6 500 000) Francs CFA HT ;

Fournir les CV ainsi que les preuves des expériences (attestation de bonne fin d'exécution, de service fait ou de travail) et de qualification (diplôme ou attestation de diplôme valide) du personnel proposé.

BON A LANCER COMPTA

➢ **Capacité financière :**

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels valide jusqu'à trente (30) jours après l'expiration de la validité de l'offre et couvrant un risque contractuel d'un montant minimum de **quatorze millions trois cent mille (14 300 000) Francs CFA ; et**
- Justifier par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **six millions cinq cent mille (6 500 000) Francs CFA.**

Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de livraison des fournitures est de **quatre (04) mois** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de l'ordre de service de démarrage.

6. La participation à cette Demande de Renseignements et de Prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics ou son mandataire à l'adresse e-mail : sc.prmp@semecity.com et prendre connaissance des documents de la Demande de Renseignements et de Prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de Demande Renseignements et de Prix à compter **du** 18/06/2026. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis à l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, au plus tard le** 02 JUIL 2026 **à 10 heures 00 minute.**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de l'Agence de Développement de Sèmè City, domiciliée à DJOMEHOUNTIN immeuble SÈMÈ ONE à Cotonou, le** 02 JUIL 2026 **à 10 heures 30 minutes.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cent trente mille (130 000) Francs CFA.**

La garantie de soumission doit être soumise sous l'une des formes ci-après :

- Un chèque ordinaire encaissable sur la durée de validité de l'offre ;
- Une garantie bancaire inconditionnelle émise par une banque ou une institution financière habilitée.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Une visite de site obligatoire est prévue afin de permettre une prise de contact avec l'infrastructure existante. Elle est programmée pour **le** 26/06/2026 **à** 10 heures 00 Mn.

Fait à Cotonou, le 16 JUIN 2026

Mondoukpè H. FADONOUGBO

PRMP/ADSC

BON A LANCER
CCMP/PR